



MASTER

Concertation et Territoires en Transition

Formation initiale et continue
Alternance

■ Objectifs de la formation

- Former des transitionneurs, professionnels et citoyens en capacité, non seulement, de comprendre les enjeux des transformations en œuvre mais aussi d'être acteurs de ces nécessaires transitions ;
- Travailler et agir dans des structures aussi différentes que des associations, des entreprises privées, petites ou grandes, des collectivités territoriales, mais aussi au sein de l'État ou d'organisations supranationales ;
- Être en mesure de concevoir, d'organiser et d'animer des actions et politiques de transition en intégrant des approches participatives et prospectives.

Responsable pédagogique de la formation :

Mme Anne Chevrel

Maîtresse de conférences associée à Sciences Po Rennes

.....

La pertinence d'un tel parcours à Sciences Po Rennes s'appuie sur une conviction : les transitions se font, et se feront, dans les champs politique et sociétal tout autant que dans le champ scientifique. Les solutions à développer dépassent largement la recherche de nouvelles techniques moins impactantes pour l'environnement, elles relèvent de décisions économiques, organisationnelles et de gouvernance. Elles interrogent donc l'ensemble de la société et doivent impliquer décideurs politiques, monde économique, associations et citoyens.

Les domaines concernés portent, sans exhaustivité, sur l'énergie, le climat, la biodiversité, les ressources, les déchets, la construction de la ville et des territoires ruraux, l'agriculture, etc.

Leurs modes d'action s'appuient sur toutes les dimensions du dialogue, en postulant que les transitions se construisent tout autant dans les échanges, la médiation et la co-construction que dans les rapports de forces. Ce principe dialogique en appelle, selon l'étymologie, à la parole mais aussi à la raison.

■ Enseignements et modalités d'évaluations

Le programme d'enseignement est constitué de 7 Unités d'Enseignement (UE) fondamentales :

- UE 1 - Approches sociétales des transitions
- UE 2 - Approches scientifiques et techniques des transitions
- UE 3 - Gestion de projets de transitions
- UE 4 - Dialogue et politique de transition
- UE5 - Prospective et politiques de transitions
- UE6 - Professionnalisation / valorisation de l'alternance
- UE7 - Valorisation de l'alternance

■ Débouchés

- > Chargé de mission concertation/projet urbain/développement durable
- > Chef de projet, consultant en concertation
- > Chef de projet développement éolien
- > Consultant en développement socio-économique
- > Chargée d'études de préfiguration, chargé de projet
- > Chargée des transitions territoriales
- > Études et conseils en ingénierie
- > Animateur, chargé de missions RSE

■ Admission

- > Candidats de Sciences Po Rennes : Vœux 4A
- > Candidat en mutualisation : Dossier de mutualisation
- > Candidats formation continue et étudiants externes :
Sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique
- > **8500 €** en formation continue

Prise en charge par l'employeur :

- > **9200 €** en contrat d'apprentissage
- > **9200 €** en contrat de professionnalisation

Le coût de la formation n'est pas à charge de l'étudiant.

Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage. Pour les contrats d'apprentissage, le reste à charge pour l'employeur sera calculé en fonction du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019-956 du 13 septembre 2019.

■ Modalités de formation

- > **Formation dispensée en alternance**
- > **455h** de formation de septembre à juillet
- > **Lieu de formation** : Sciences Po Rennes, 104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700 Rennes
- > **100% présentiel**
 - o **Fiche RNCP** : 38177 pour les étudiants de Sciences Po Rennes - *Autres candidats, nous contacter*
- > **Code UAI** : 0352317D

■ Publics visés

- > La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise,)
- > Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).
- > Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est

Contacts

Formation continue : formation.continue@sciencespo-rennes.fr

Alternance : alternance@sciencespo-rennes.fr

Accessibilité handicap : marta.iglesias@sciencespo-rennes.fr

